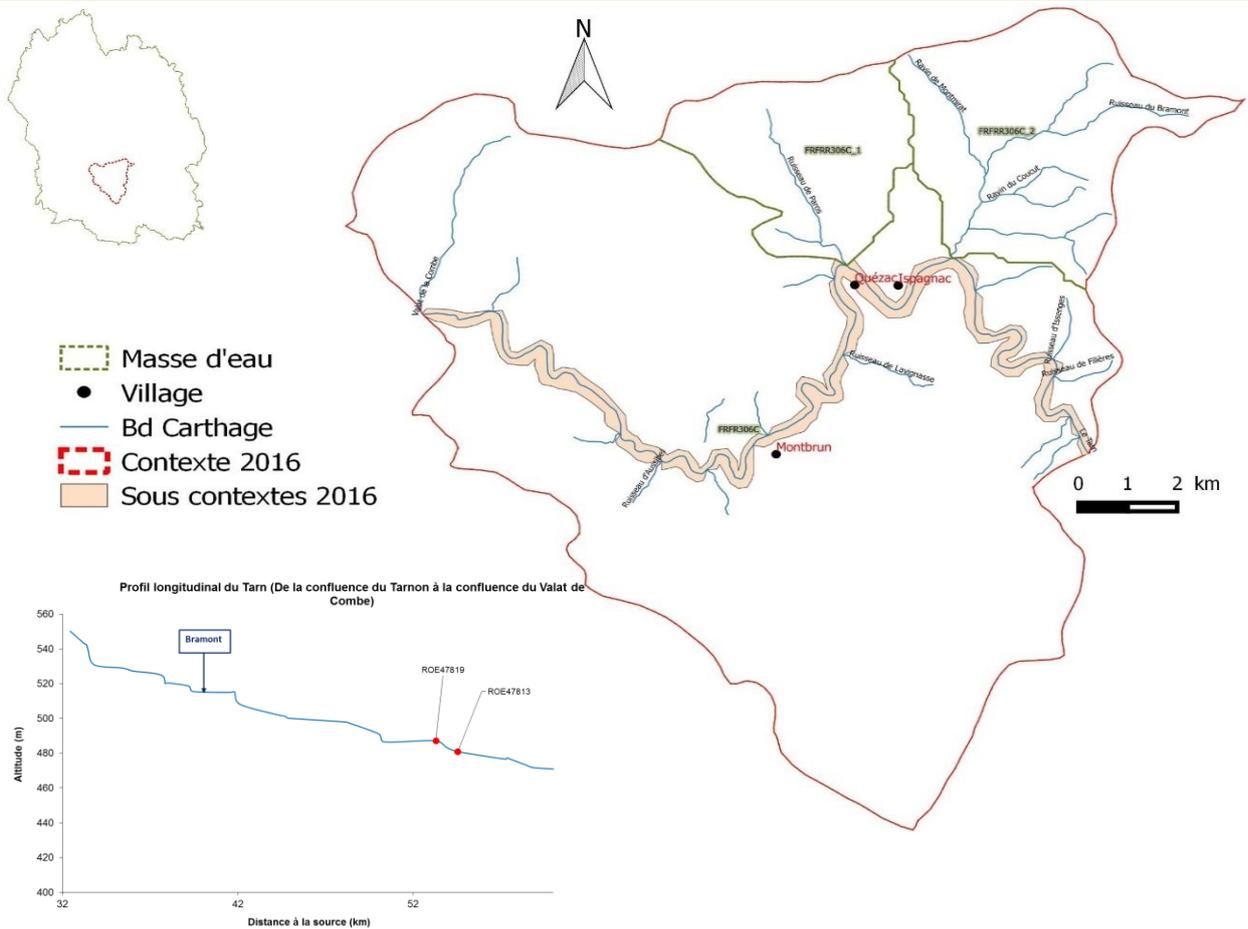




I - Localisation du contexte



Bande tampon Tarn moyen



Photographies des cours d'eau du contexte



Tarn en aval d'Ispagnac



Bramont du Cantonnet aval

II - Description générale

Le contexte comprend la partie médiane de 28,4km du Tarn qui rentre progressivement dans les gorges. Le tronçon est encore composé de très peu d'affluents (Bramont d'Ispagnac et le ruisseau de Paros). Le cours principal du Tarn est dissocié en tant que sous-contexte. La vallée du Tarn s'élargit au niveau des villages d'Ispagnac et de Quézac où se situent l'activité principale. Le reste du bassin versant est représenté par des flancs de montagne où l'on retrouve des activités sylvicoles et par le causse où s'exerce principalement l'activité agricole (élevage). Sur le cours du Tarn s'exercent, durant la période estivale, d'importantes activités touristiques. Sur les affluents, la principale perturbation est liée à la présence d'un tronçon routier très accidentogène (RN106). Secteur d'anciennes extractions en lit mineur, le cours du Tarn dans ce contexte a subi des perturbations hydromorphologiques majeures en cours de cicatrisation depuis plusieurs dizaines d'années. Le peuplement en place est de type salmonicole pour les affluents et de type intermédiaire pour le cours du Tarn. Deux espèces cibles sont présentes : l'écrevisse à pieds blancs pour les affluents et la vandoise rostrée pour le cours principal. L'écrevisse signal est présente dans le cours du Tarn. Le peuplement des affluents sont jugés conformes et le cours principal est jugé perturbé avec, comme actions principales à mener le rétablissement de la continuité écologique (amélioration du transit sédimentaire indispensable à la cicatrisation du milieu) et sur la qualité des eaux indispensable au vu des enjeux touristiques sur le secteur. Le contexte fait partie du territoire du SAGE Tarn-amont porté par le Syndicat Mixte Grand Site Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses, qui a également pour partie sur le bassin la compétence de gestion des milieux aquatiques. Au 1er janvier 2018 devrait être créé un syndicat mixte à l'échelle du bassin du Tarn-amont, auquel les communautés de communes, désormais compétentes pour la GEMAPI, devraient transférer la compétence. En termes d'halieutisme, le secteur est géré par l'AAPPMA de Florac.

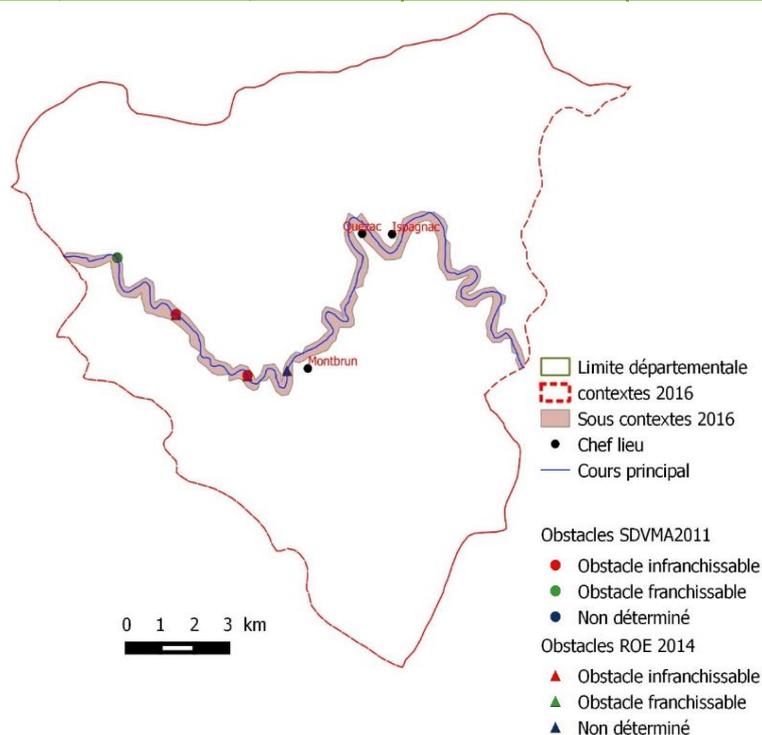
III - Données générales

Limites contexte	Amont	Confluence avec le Tarnon					
	Aval	Confluence avec la Burle (exclue)					
	Affluents	Du Rau des Bois (inclus) au Valat de la Combe (inclus)					
	Plans d'eau	/					
Pincipaux affluents dans le contexte (d'amont en aval)	Le Bramont (7,3km), Rau de Paros (4,3km)						
Longueur en eau du contexte	Cours principal	28,40 km					
		<1 m	1-3 m	3-8 m	>8 m	ND	Carthage manquant
	RHT	1 061	30 627	9 497	28 435	8 634	0
Longueur de cours d'eau par largeur							
	Linéaire total	78,06 km					
Surface en eau du contexte	53,1 ha						
Surface du bassin versant	18 114 ha						
Débit (Cours principal)	Etiage	QMNA5: 0,93 m ³ /s					
	Module	17,5 m ³ /s					

III - Données générales (suite)

Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	535 m		
		Altitude aval	470 m		
	2,3‰				
	Cours principal, réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages	SDVMA: 3 dont 2 infranchissables / ROE: 2 obstacles dont 1 infranchissable et 1 à franchissement non déterminé		
			Hauteur cumulée	SDVMA: 4 / ROE: 1,4m Totale: 5,4m	
		SDVMA: (1x4m) / ROE: (1x1,4m)			
Taux d'étagement	8,30%	Taux de Fractionnement	0,19m/km		

Carte des obstacles



Géologie	Calcaires dolomitiques et alluvions récentes
Communes traversées par les cours d'eau du contexte	Gorges-du-Tarn-Causse
Assainissement	STEP: Florac (8000EH), Ispagnac (50EH, 100EH, 2200EH); Montbrun (140EH); Quézac (510EH, 600EH); Ste Enimie (60EH, 400EH) Faux, Nozières, Prades/ SPANC: SM Grand Site gorges du Tarn, de la Jonte et des causses; CC Florac-Sud-Lozère
Occupation du sol	11 89
ICPE (A: autorisation)	Bourrelly Frères SARL (Bédouès - A); Nestlé Waters France supply (Ispagnac - A)
Statut foncier	Non Domanial (privé)
Carte(s) IGN	Gorges du tarn et de la jonte 2640 OT

III - Données générales (suite)

Mesures de connaissance, de gestion et de protection	Natura 2000	FR9101362 Combe des Cades (ZSC); FR9101363 Vallée du Tarn, Tarnon et Mimente (SIC); FR9101378 Gorges du Tarn (ZSC); FR9101379 Causse Méjean (SIC); FR9110105 Gorges du Tarn et de la Jonte (ZPS)
	Site inscrit/classé	Site classé: Gorges du Tarn et de la Jonte (2002); Site inscrit: Gorge du Tarn et de la Jonte villages (1942)
	Autres (ZNIEFF, Parc naturels, ZICO, ...)	ZNIEFF 1: Corniche du Causse Méjean de Florac à Grattegals (2008 - Faune, Flore, Habitat); Mont Chabrio et Chabrié (2008 - Faune); Rochers d'Ispagnac et de la Table (2008 - faune, Flore, Habitat); Rau du Bramont de Nozières au Moulin de Pradines (2008 - Faune, Flore, Habitat); Vallée du Tran entre Florac et Saint Chély (2008 - faune, Flore, Habitat); Vallée du Causse Méjean à St Enimie (2008 - Faune, Flore, Habitat); Versant Nord du Causse Méjean à St Enimie (2008 - Faune, Flore, Habitat); Versant sud du Causse de sauveterre entre St Enimie et Prades (2008 - Faune, Flore, Habitat) / ZNIEFF 2: Causse de Sauveterre (2009 - Faune, Flore, Habitat); Causse Méjean (2009 - Faune, Flore, Habitat); Gorges du Tarn ((2009 - Faune, Flore, Habitat) / ZICO: Gorges du Tarn et de la Jonte; Parc national des Cévennes / Parc: Parc national des Cévennes zone coeur et aire d'adhésion / UNESCO: Bien Causse et Cévennes patrimoine mondial (2011) / Réservoir biologique: O---0100_N061 Tarn de la confluence du Tarnon au pont de St Enimie
	L.214-17 Liste 1	Tous les cours d'eau du contexte
	L.214-17 Liste 2	/
Décret Frayères	Liste 1: Le Tarn du confluent du Tarnon au confluent de la Jonte; Rau du Bramont / Liste 2: Ravin des Faux du pont de la nationale 106 au confluent du Tarn; Rau du Bramont	
S.A.G.E. / Contrat milieu aquatique	Tarn amont (première révision) / Contrat rivière Tarn amont (2010-2014) - deuxième contrat en cours de rédaction	
Structures locales de gestion	SM du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des causses / GEMAPI: Compétence vraisemblablement transférée au Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont, en cours de création (issue de la CC Gorges-Causse-Cévennes)	
Enjeux PLAGEPOMI	/	

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Nom	Code	Nature / type	Objectif global	Objectif éco.	Objectif chimique	Etat éco.	Etat chimique	Param. Déclass.
Le Tarn du confluent du Tarnon au confluent du Valat de la Combe (inclus)	FRFR306C	Naturelle/ GME	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2015)	Bon état (2015)	/
Rau de Paros	FRFR306C_1	Naturelle/ TPME	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2016)	Bon état (2016)	/
Rau du Bramont	FRFR306C_2	Naturelle/ TPME	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2016)	Bon état (2016)	/

V - Peuplement

Domaine		Salmonicole			
Domaine Sous contexte (cours principal Tarn)		Intermédiaire			
Espèce(s) repère(s)		Contexte: TRF		Sous-contexte: BAF; VAR	
Espèce(s) cible(s)		APP		VAR	
Etat fonctionnel		Conforme		Peu perturbé	
Zonation piscicole		Affluents: Zone à truites		Tarn: Zone à ombres	
Biocénotypes (2012)		Bramont: B3 / Rau de Moline: B2		Tarn: B5	
Peuplement actuel		Molines: TRF / Bramont: APP; TRF; VAI		Tarn à Florac: BAF; CHE; GOU; LOF; TRF ; VAI; VAR	
Peuplement potentiel		Bramont: CHA; TRF; LPP; VAI; LOF; OBR / Rau de Moline: CHA; TRF; LPP; VAI		Tarn: CHA; TRF; LPP; VAI; LOF; OBR; CHE; GOU; ANG; VAN; HOT; BAF; SPI	
Poissons migrateurs		/			
Espèces invasives		/		PFL	
Inventaires récents					
Cours d'eau ou Masse d'eau / année	Localisation	IPR ou métrique TRF	Autres indices	Source donnée	Code FD / ONEMA / SANDRE
Bramont (Brenou) / 2011; 2012	Ispagnac	ind/ha: 2168; IPR: 74,8	ATTENTION pollution hydrocarbures 2011	FD48	0548##39
		ind/ha: 1268; IPR: 10,1			
Bramont (Brenou) / 2013; 2014;	Ispagnac	ind/ha: 3832; IPR: 11,0	Dureté : 50mg/L; colmatage par argile et limon	FD48	0548##39
		ind/ha: 2642; IPR: 8,8			
Bramont (Brenou) / 2015	Ispagnac	ind/ha: 5196; IPR: 10,8	Dureté : 50mg/L; colmatage par argile et limon	FD48	0548##39
Molines (Paros) / 2011; 2012;	Ispagnac	ind/ha: 6025; IPR: 12,6		FD48	0548##40
		ind/ha: 741; IPR: 24,6			
Molines (Paros) / 2013; 2014	Ispagnac	ind/ha: 2503; IPR: 18,4		FD48	0548##40
		ind/ha: 1138; IPR: 21,0			
Tarn / 2012	Florac	ind/ha: 142; IPR: 15,32		FD48	0548##56
Tarn / 2011; 2013	Montbrun (05480081)	ind/ha: 266; 105 / IPR (2013): 13,07 (bon)	Diversité et abondance des abris moyen; peu de colmatage	ONEMA IMAGE	05480081 / 05150000
FRFR306C	Tarn du confluent du Tarnon au confluent du Valat de la Combe (inclus)	2 (bon)	IBGN (3 - Moyen) IBMR (1 - TB) IBD (1 - TB)	DDT48	
Classement piscicole	Première catégorie				
Police de l'eau et police de la pêche	DDT / PNC				
Gestionnaires	AAPPMA	Florac; Ste-Enimie	643/ 330 adhérents (2016)		
	Sociétés de pêche non agréées	/			
Parcours de pêche	/				
Réserves de pêche	Agrées par arrêté préfectoral: Sejas (430m) Ispagnac traversé de molines jusqu'à la confluence Tarn				
Type de gestion préconisée les 5 dernières années	Patrimoniale différée (contexte perturbé)				
Déversements éventuels	Déversement: AAPPMA Florac: 400 Kg de Portions jusqu'en 2012; 200 Kg TRF jusqu'en 2015 (Tarn de la confluence du tarnon à Montbrun) / AAPPMA St Enimie: ND; Alevinage: AAPPMA Florac: Boîtes Vibert et Alevins jusqu'en 2010 / AAPPMA St Enimie: ND				

VI - Diagnostic et facteurs limitants (Contexte)

Facteurs		Etat fonctionnel	Evaluation
Importance de l'impact	Nature & localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu
Facteur principal	Apport du réseau routier RN106 (Rau du Bramont d'Ispagnac)	Altération de la qualité de l'eau (métaux lourds) colmatage, diminution de la macrofaune benthique	(X)
Facteur annexe	Apports des activités : anciennes mines (Rau du Bramont d'Ispagnac) et rejet de l'usine de Quézac	Altération de la qualité de l'eau	=
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			C

VI - Diagnostic et facteurs limitants (Sous-contexte)

Facteurs		Etat fonctionnel	Evaluation
Importance de l'impact	Nature & localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu
Facteur principal	Altération de la continuité écologique (Tarn de la confluence du Tarnon à Sainte Enimie)	Obstacle à la libre circulation des géniteurs et sédimentaire, cloisonnement des populations, réchauffement de l'eau	X
	Assainissement collectif, non collectif et réseau (Villes du contexte et du contexte amont)	Altération de la qualité de l'eau	X
	Anciennes extractions de granulats en lit mineur (Tarn de Florac à Sainte Enimie)	Augmentation de la granulométrie, destabilisation, érosion du substrat et des berges, déconnexion des annexes, dégradation des zones de reproduction, diminution de la capacité d'accueil et de la macrofaune benthique	=
	Impact des activités récréatives d'eaux vives	Perturbation du cycle biologique du peuplement en place	=
Facteur annexe	Altération de la qualité de l'eau due aux marnes naturelles du Briançon (Tarn)	Dégradation de la qualité de l'eau, colmatage du substrat et des zones de reproduction	N
	Zone naturelle et non naturelle de dalles (ponctuel sur le cours principal)	Absence de surface granulométrique favorable à la reproduction, diminution de la macrofaune benthique sur le secteur	N
	Présence d'espèces envahissantes (Ecrevisse signal / Renouée du Japon) (cours moyen)	Dégradation de la qualité du peuplement; appauvrissement biologique / dégradation du cortège floristique indigène aux abords des cours d'eau	=
Rappel bilan fonctionnalité du sous-contexte			P

VII - Synthèse des actions préconisées

Priorité	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif de l'action	Localisation	Code ME	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien disposition SDAGE	PdM SDAGE
1	Rétablir la continuité écologique	Equiper ou arraser les seuils de Blagoux et Prades	sous contexte moyen	FRFR306C	Accessibilité aux zones de reproduction	Accessibilité aux habitats favorables	rétablissement de la continuité sédimentaire	D20	MIA03
	Limiter l'apport de matière organique et minérale, azote et phosphore	Améliorer la collecte et/ou le traitement des eaux usées	sous contexte: Florac, Prades, Ispagnac	FRFR306C	Amélioration des conditions physico-chimiques favorables aux différents stades de vie		Limiter le colmatage du substrat et l'eutrophisation; améliorer la qualité de l'eau	B3; B4; B6	ASS03
2	Améliorer les connaissances	Mise en place d'un suivi des zones de dalles naturelles et non naturelles	sous contexte	FRFR306C	Connaissances sur les habitats défavorables		Suivi des modifications morphologiques	A11	MIA07
		Mettre en place un suivi thermique ciblé sur les secteurs de dalles	Tarn	FRFR306C	Connaissances sur les paramètres du milieu			A11	MIA07
	Apporter des sédiments moins grossiers au lit du cours d'eau	Mise en place d'actions visant à faciliter la remobilisation sédimentaire	Tarn	FRFR306C	Amélioration de l'habitat et des zones de frai des espèces piscicoles			D8	MIA02
	Sensibilisation aux enjeux de protection du milieu aquatique	Sensibilisation du grand public et des utilisateurs du milieu aquatique sur la fragilité du milieu aquatique et sur la biodiversité locale	Tout le contexte	FRFR306C	Protection indirecte du peuplement et de l'habitat			A9;D46	GOU03

VII - Synthèse des actions préconisées (Suite)

Priorité	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif de l'action	Localisation	Code ME	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien disposition SDAGE	PdM SDAGE
3	Adapter la réglementation halieutique	Mise à jours de la taille légale de capture des truites	sous contexte moyen	FRFR306C	Protection adaptée des géniteurs	/	/	D24; D30	MIA07
	Suivi biologique d'espèce patrimoniale et invasive	Accentuer les suivis des populations d'APP en place et nouvelles	Bramont d'Ispagnac	FRFR306C_2	Conservation du cortège faunistique d'accompagnement	Amélioration des connaissances; protection de la population en place	/	D47	MIA07
		Sensibiliser / Suivre la colonisation de la PFL et limiter sa progression	Bramont d'Ispagnac et sous contexte	FRFR306C; FRFR306C_2	/	Protection de la population d'APP en place	/	D18	MIA07
		Eliminer les secteurs à Renouée du Japon et mener des actions de sensibilisation	sous contexte:Flo rac	FRFR306C	/	/	Amélioration de la qualité du milieu	D18	MIA07
		Contrôler et valoriser le loisir pêche	Instaurer un parcours de pêche spécifique	sous contexte	FRFR306C	Protection et/ou gestion halieutique adaptée de l'espèce sur un site donnée	/	/	D23; D24; D30

VIII - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Contexte: Gestion Patrimoniale / Sous contexte: Gestion Raisonnée
Cas particuliers de gestion	Gestion adaptée à l'espèce cible: Ecrevisse à pieds blancs sur les affluents / Gestion Patrimoniale stricte en zone cœur de Parc National des Cévennes